

## Conseil de Faculté – Séance N° 81

**Vendredi 4 mars 2016**

*« Compte rendu qui a valeur d'information, SOUS RESERVE de correction et validation par le prochain conseil »*

### Participants :

Collège A	
Georges DALLEAU	Représenté par Alain BASTIDE
Pascale BESSE	Représentée par Isabelle FOCK BASTIDE
Harry BOYER	Absent
Pascal DURET	Absent
Alain BASTIDE	Présent
Collège B	
Thierry GAILLAT	Représenté par Dominique MORAU
Isabelle FOCK BASTIDE	Présente
Dominique MORAU	Présent
Chantal VERKINDT	Présente départ à 17h12
Fabrice VIALE	Présent
Collège IATOS	
Vanessa DIJOUX	Présente
Bruno BONAZZI	Présent
Jean-Bernard LAW-LAM	Présent départ à 16h40
Personnalités extérieures	
Olivier NARIA	Absent
Pierre ROBERT	Absent
Etudiants	
Emmanuel GRONDIN	Absent
Christelle HOARAU	Absente
Thomas ZETTOR	Absent
Personnes assistant également au Conseil	
Jean-Claude GALICHET	Présent
Eric FOCK	Présent
Pierre LEROYER	Excusé
Christian OLLIVIER	Excusé
Thierry PAILLER	Présent
Jean-Philippe PRAENE	Excusé
Laurent PUREN	Présent

### **Ordre du jour :**

- 1) Approbation du PV du 03 février 2016
- 2) Appels à projets pédagogiques
- 3) Devenir de l'option management STAPS
- 4) Calendrier des commissions pédagogiques
- 5) Accompagnement colloque SAMO
- 6) Sélection en Master
- 7) Information COFIP
- 8) Retour JPO
- 9) Visite du Campus par la Mairie
- 10) L1 STAPS
- 11) Semaine du développement durable
- 12) Nomination d'une personnalité extérieure
- 13) Questions diverses :
  - Dates des prochains conseils de faculté
  - Logiciel anti-plagiat

Le conseil commence à 14h30.

Les questions diverses sont listées.

#### **1. Approbation du PV :**

Le PV du conseil du 3 février 2016 est validé à l'unanimité.

#### **2) Appels à projets pédagogiques :**

Sont présentés et expliqués les besoins en équipements pédagogiques des Départements, excepté pour le FLE qui n'a pas fait de demande. Dans les années à venir, il faudra prendre en compte, pour ce département, le renouvellement de 3 ordinateurs MAC.

- ET :

PRIORITE	DESCRIPTIF MATERIEL	NOMBRE	PRIX TTC UNITAIRE	TOTAL TTC (joindre 3 devis et mentionner le montant de celui retenu)	NIVEAU CONCERNE (cocher une case)			UTILISATION TRANSVERSALE AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS (cocher une case)	
					L	M	L+M	OUI	NON
1	Armoire extraction alcool	1	3000,00	3000,00		+			+
2	Ecran video P27	1	1000,00	1000,00	+	+	+	+	
3	Etagères murales	10	300,00	3000,00	+	+	+	+	
4	Binoculaire	1	1200,00	1200,00		+			+
5	Microscope	1	3500,00	3500,00		+			+
6									
		TOTAL DEPARTEMENT		11700,00					

- SBE :

PRIORITE	DESCRIPTIF MATERIEL	NOMBRE	PRIX TTC UNITAIRE (€)	TOTAL TTC (joindre 3 devis et mentionner le montant de celui retenu) (€)	NIVEAU CONCERNE (cocher une case)			UTILISATION TRANSVERSALE AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS (cocher une case)		DESCRIPTIF DE L'UTILISATION PEDAGOGIQUE ET MOTIVATION DE LA NECESSITE DE L'ACQUISITION	OBSERVATIONS
					L	M	L+M	OUI	NON		
1	DualPower 200-15 Laser	1	31186,00	31186,00						Voir document de synthèse "Imagerie Laser PIV"	Demande de financement FSHE
	Caméra FlowSense EO 8M-21	1	12500,00	12500,00							
	Générateur de nappe	1	6399,00	6399,00							
	Liquid Seeder	1	3037,00	3037,00							
	Lentilles ZEISS	1	860,00								Apport financement Laboratoire PIMENT
	Centrale d'acquisition	1	3575,00		X		L3(L1)				
	Timer Box, incl. Timer Card	1	6098,00								
	Logiciel PIV	1	8500,00								
	Capture d'images	1	2390,00								Apport financement budget SBE (dont Taxe d'Apprentissage)
	Frais de port	1	3000,00								
Frais d'installation et de formation	1	5000,00									
2	Hydraulique des sols	1	16821,00	16821,00	X		L3			Voir le document de synthèse "Plateforme Technologique Géotechnique et sismique"	Demande de financement FSHE
	Maquette sismique	1	4268,00	4268,00	X						Apport financement AUF
	Montage des Travaux Pratiques	1	1760,00								Apport financement budget SBE (dont Taxe d'Apprentissage)
	Camera analyse d'images LABVIEW	1	1276,00			X					
3	Classes interactives	2	1686,00	3372,00						Voir le document de synthèse "Classes interactives"	Demande de financement FSHE

Suite à la présentation de M. Éric FOCK, M. Thierry PAILLER s'interroge sur l'investissement par étudiant au niveau pédagogique en licence, et sur l'effectif des masters concernés car il trouve le taux d'investissement élevé.

M. Alain BASTIDE indique qu'il s'agit de la première question que soulève en général ce genre de projet, et focaliser sur l'investissement par étudiant explique pourquoi les demandes ne concernent que les licences à tous les étages de l'Université.

La logique du département SBE est d'arrêter d'acheter des TP de licence, et sortir de ce cadre. Pour montrer leur différence, il faut avoir des équipements qui n'existent pas ailleurs sur l'île, mais dans les écoles d'ingénieurs de France et nous distingueraient.

De plus à un moment la frontière entre recherche et enseignement commence à devenir floue, et il est naturel d'utiliser du matériel de recherche. C'est pour cette raison que dans ces demandes il y a une part prise en charge par le laboratoire et une part par le département.

Mme Chantal VERKINT ajoute qu'il faut arrêter de vouloir séparer l'enseignement de la recherche : il faut former par la recherche.

M. Thierry PAILLER ne souhaite pas séparer enseignement et recherche : à l'UMR les étudiants sont impliqués dans la recherche au niveau des stages. Mais les enseignants se rendent compte que ces étudiants n'utilisent pas le matériel de façon correcte. Et ils ne disposent pas d'assez de techniciens pour étalonner les appareils de mesure de recherche qui se dérèglent très vite. En faisant passer des cohortes d'étudiants, les données au niveau recherche sont faussées.

M. Éric FOCK précise que le département propose des formations au niveau licence, mais également master, et il ne comprend pas pourquoi il faudrait prendre en compte l'investissement par étudiant pour formuler les besoins en équipement, sans lesquels les étudiants n'auront pas accès à la compétence. Le département a investi pendant 10 ans sur les licences, aujourd'hui ils choisissent les masters.

M. Dominique MORAU rappelle que les critères pour ces demandes n'ont jamais été le nombre d'étudiant. Si un département a besoin d'une somme et que le conseil juge cet équipement nécessaire à la validation des compétences des étudiants, cette demande sera validée.

L'UFR SHE veut aller vers des choses très pointues en ce qui concerne la formation des étudiants, les masters sont forcément concernés.

- STAPS :

N° ligne	DESSCRIPTIF MATERIEL	NOMBRE	PRIX TTC UNITAIRE	TOTAL TTC (joindre 3 devis et mentionner le montant de celui retenu)	NIVEAU CONCERNE (cocher une case)			UTILISATION TRANSVERSALE AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS (cocher une case)		DESSCRIPTIF DE L'UTILISATION PEDAGOGIQUE ET MOTIVATION DE LA NECESSITE DE L'ACQUISITION	OBSERVATIONS
					L	M	L+M	OUI	NON		
1	Musculation	1	16 798,87	16 798,87						Ce matériel de musculation servira à équiper une salle plus grande et plus adaptée aux besoins du campus du sud. Elle sera le fruit d'une collaboration entre le SUAPS et le STAPS et devra répondre à une forte demande en hausse des étudiants. Cette salle a été régulièrement demandée et souhaitée chacune de ces cinq dernières années.	

2-1	Ordinateurs Fixes PC	3	786,00	2 358,00						Postes d'acquisition EMG pour la salle de TP du Bat I	demande indissociable des boitiers d'acquisitions	
2-2	Boitiers d'alimentation EMG	2	760,00	1 520,00						Postes d'acquisition EMG pour la salle de TP du Bat I		
2-3	Accéléromètre	1	900,00	900,00						TP neurophysiologie L3 STAPS		
2-4	Plateforme de force	1	20 200,00	20 200,00						TP analyse du mouvement		
3	6 VTT	1	9 582,48	9 582,48						Ce matériel est demandé pour les APN de L2 et L3. Renouvellement du matériel. Cela permettra aux étudiants de se former aux sports de nature et leur permettra de pratiquer dans une meilleure sécurité. Les précédents matériels ont été achetés il y a 6 ans		
4	Housse, toile, matelas spécial fosse, cheval trapezoidal	1	8 961,32	8 961,32						Ce matériel est demandé pour un renouvellement de tapis de protection et de réception usés. Cet achat permettra de renforcer la sécurité dans la pratique Gymnastique. Il permettra de rendre totalement opérationnelle la salle de gymnastique		
5	Starting block, des haies, javelots et barres de saut	1	4 157,46	4 157,46						Ce matériel est demandé pour la polyvalence et la spécialité Athlétisme. Renouvellement du matériel et améliorer la sécurité des étudiants sur une activité traumatisante.		
6	Boitiers d'acquisition analogique	2	2 562,00	5 124,00						Postes d'acquisition EMG pour la salle de TP du Bat I		
<b>TOTAL DEPARTEMENT</b>				<b>60 320,67</b>								

M. Dominique MORAU présente et explique les premières réflexions menant à ce tableau récapitulatif des demandes de l'UFR SHE : l'accompagnement de chaque département pour cette première année est l'élément central motivant les choix de l'équipe décanale.

M. Thierry PAILLER revient sur une demande du Département ET qui ne figure pas dans la synthèse : les armoires dans lesquelles ranger le petit matériel, et demande si le service du patrimoine pourra intervenir.

M. Dominique MORAU et la DLHS estiment que l'espace évalué par le département ET pour la mise en place des armoires a peut-être été surestimé : il ne faudrait pas investir dans des armoires qui ne pourraient pas être installées.

Pour les produits chimiques, M. GALICHET indique qu'il faudra se diriger vers une soude à produits chimiques, une zone de stockage prise en charge par la DLHS.

Si M. PAILLER confirme les volumes, la démarche sera entreprise auprès de la DLHS, en prenant en compte les besoins futurs pour ce type de produits.

En ce qui concerne les besoins relatifs à la microscopie, M. PAILLER indique qu'un vidéo projecteur sera nécessaire. Il lui est répondu qu'il s'agit d'un matériel transversal pris en charge en concertation avec la DP.

M. GALICHET présente le tableau de synthèse des demandes des départements

N° ligne	DESCRIPTIF MATERIEL	NOMBRE	PRIX TTC UNITAIRE	TOTAL TTC (joindre 3 devis et mentionner le montant de celui retenu)	NIVEAU CONCERNE (cocher une case)			UTILISATION TRANSVERSALE AVEC D'AUTRES DEPARTEMENTS (cocher une case)		DESCRIPTIF DE L'UTILISATION PEDAGOGIQUE ET MOTIVATION DE LA NECESSITE DE L'ACQUISITION	OBSERVATIONS
					L	M	L+M	OUI	NON		
STAPS	Musculation	1	16 798,87	<b>16 798,87</b>						Ce matériel de musculation servira à équiper une salle plus grande et plus adaptée aux besoins du campus du sud. Elle sera le fruit d'une collaboration entre le SUAPS et le STAPS et devra répondre à une forte demande en hausse des étudiants. Cette salle a été régulièrement demandée et souhaitée chacune de ces cinq dernières années.	
	Ordinateurs Fixes PC	3	786,00	<b>2 358,00</b>						Postes d'acquisition EMG pour la salle de TP du Bat I	demande indissociable des boîtiers d'acquisitions
	Boîtiers d'alimentation EMG	2	760,00	<b>1 520,00</b>						Postes d'acquisition EMG pour la salle de TP du Bat I	
	Accéléromètre	1	900,00	<b>900,00</b>						TP neurophysiologie L3 STAPS	
	Plateforme de force	1	20 200,00	<b>20 200,00</b>						TP analyse du mouvement	
	6 VTT	1	9 582,48	<b>9 582,48</b>						Ce matériel est demandé pour les APN de L2 et L3. Renouvellement du matériel. Cela permettra aux étudiants de se former aux sports de nature et leur permettra de pratiquer dans une meilleure sécurité. Les précédents matériels ont été achetés il y a 6 ans	
	Housse, toile, matelas spécial fosse, cheval trapezoidal	1	8 961,32	<b>8 961,32</b>						Ce matériel est demandé pour un renouvellement de tapis de protection et de réception usés. Cet achat permettra de renforcer la sécurité dans la pratique Gymnastique. Il permettra de rendre totalement opérationnelle la salle de gymnastique	
<b>TOTAL DEPARTEMENT</b>				<b>60 320,67</b>							
SBE	Hydraulique des sols	1	16821,00	<b>16821,00</b>		X	L3			Voir le document de synthèse "Plateforme Technologique Géotechnique et sismique"	Demande de financement FSHE
	Maquette sismique	1	4268,00	<b>4268,00</b>		X					

	Classes interactives	2	1686,00	<b>3372,00</b>						Voir le document de synthèse "Classes interactives"	Demande de financement FSHE
<b>TOTAL DEPARTEMENT</b>				<b>24 461,00</b>							
ET	microscope stéréoscopique	1	3200,75	<b>3 200,75</b>		x		x			
	Photo tube attachment	1	439,43	<b>439,43</b>		x		x			
	Adapter	1	78,12	<b>78,12</b>		x		x			
	Caméra	1	976,5	<b>976,50</b>		x		x			
<b>TOTAL DEPARTEMENT</b>				<b>4 694,80</b>							
<b>TOTAL UFR</b>				<b>89 476,47</b>							

Le tableau de synthèse des besoins en équipements pédagogiques est validé à l'unanimité.

**1) Devenir de l'option management STAPS**

Suite au conseil d'UFR précédent, le Département STAPS a décidé que le seuil d'inscription n'étant pas atteint, l'option management ne sera pas ouverte cette année.

Ce point validé à l'unanimité.

**2) Calendrier des commissions pédagogiques :**

- Commission validation des acquis :

**REUNIONS DES COMMISSIONS DE VALIDATION DES ACQUIS - RENTREE 2016/2017**

DEPARTEMENT	DATE PREVUE
ET	16 juin 2016
FLE	23 juin 2016
SBE	13 juin 2016
STAPS (Licence + Master Management du sport)	23 juin 2016
STAPS (Master APAS)	20 juin 2016

Les membres du conseil aurait préféré statuer sur une période et non sur une date pour la mise en place des commissions, l'UFR ayant été tenue de transmettre une date à la DSVE, les membres valident la proposition présentée par M. Jean-Claude GALICHET.

- Composition des commissions de réorientation 2016 :

<b>COMMISSIONS DE REORIENTATION 2016-2017</b>	
<b>Licence 1 Génie Civil</b>	
<u>Présidente</u> : <b>Fiona SORA</b>	
<u>Membres</u> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alain BASTIDE</li> <li>- Erick FOCK</li> </ul>	
<b>Licence 1 STAPS</b>	
<u>Président</u> : Fabrice VIALE	
<u>Membres</u> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sylvain CUBIZOLLES</li> <li>- Vincent LAMOTTE</li> <li>- Philippe LECUYER</li> <li>- Nicolas PEYROT</li> </ul>	

La commission STAPS est validée sous réserve de passage en conseil de département du 14 mars.

- La commission des jurys de validation des acquis :

**PRESIDENT ET MEMBRES DES JURYS  
DES COMMISSIONS DE VALIDATION DES ACQUIS**

Année universitaire 2016/2017

**GRADE LICENCE**

<i>DEPARTEMENT STAPS</i>	<i>Licence STAPS</i>
<i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Georges DALLEAU</b></li> </ul>
<i>Membres du Jury</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sylvain CUBIZOLLES</li> <li>• Xavier DE VIVIES</li> <li>• Vincent LAMOTTE</li> <li>• Philippe LECUYER</li> <li>• Nicolas PEYROT</li> </ul>
<i>DEPARTEMENT FLE</i>	Licence 3 Français Langue Etrangère (FLE)
<i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Christian OLLIVIER</b></li> </ul>
<i>Membres du Jury</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thierry GAILLAT</li> <li>• Laurent PUREN</li> </ul>
<i>DEPARTEMENT SBE</i>	Licence Génie Civil
<i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Alain BASTIDE</b></li> </ul>
<i>Membres du Jury</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Isabelle BASTIDE</li> <li>• Graziella FADUILHE</li> <li>• Divya LEDUCQ</li> <li>• Dominique MORAU</li> <li>• Fiona SORA</li> </ul>

## GRADE MASTER

<i>DEPARTEMENT STAPS</i>	<i>Master APAS</i>	<i>Master Management du sport</i>
<i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Georges DALLEAU</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pascal DURET</b></li></ul>
<i>Membres du Jury</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Teddy CADERBY</li><li>• Nicolas PEYROT</li><li>• Chantal VERKINDT</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bertrand BARON</li><li>• Jean-Michel DELAPLACE</li><li>• Laurent PUREN</li></ul>
<i>DEPARTEMENT FLE</i>		Master Français Langue Etrangère (FLE)
<i>Président</i>		<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Christian OLLIVIER</b></li></ul>
<i>Membres du Jury</i>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Thierry GAILLAT</li><li>• Laurent PUREN</li></ul>
<i>DEPARTEMENT SBE</i>		Master Génie Civil et Ville et Environnements Urbains
<i>Président</i>		<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Jean-Claude GATINA</b></li></ul>
<i>Membres du Jury</i>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Laetitia ADELARD</li><li>• Alain BASTIDE</li><li>• Isabelle BASTIDE</li><li>• Harry BOYER</li><li>• Graziella FADUILHE</li><li>• Eric FOCK</li><li>• Vincent FONTAINE</li><li>• Divya LEDUCQ</li><li>• Stéphane MANIN</li><li>• Dominique MORAU</li><li>• Jean-Philippe PRAENE</li><li>• Fiona SORA</li></ul>
<i>DEPARTEMENT ET</i>	Master 1 BEE parcours BEST –T	Master 2 BEE parcours BEST –T
<i>Président</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Thierry PAILLER</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pascale BESSE</b></li></ul>
<i>Membres du Jury</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isabelle BASTIDE</li><li>• Pascale BESSE</li><li>• Johanna CLEMENCET</li><li>• Olivier FLORES</li><li>• Stéphane POUSSIER</li><li>• Olivier PRUVOST</li><li>• Bernard REYNAUD</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Isabelle BASTIDE</li><li>• Johanna CLEMENCET</li><li>• Olivier FLORES</li><li>• Thierry PAILLER</li><li>• Stéphane POUSSIER</li><li>• Olivier PRUVOST</li><li>• Bernard REYNAUD</li></ul>

Mme Chantal VERKINDT avait été informée pour la validation des acquis, mais assure qu'aucun vote n'a été formulé au STAPS pour composer ces commissions.

Ces commissions sont validées à l'unanimité.

### **3) Accompagnement colloque SAMO :**

Suite au dernier conseil ayant acté l'accompagnement de L'UFR aux colloques, M. Alain BASTIDE présente la 8<sup>ème</sup> conférence internationale SAMO pour laquelle il sollicite un accompagnement financier à hauteur de 2000 euros minimum (atteindre 8000 euros serait évidemment encore plus satisfaisant)  
(flyer en PJ)

L'UFR mesure à sa juste valeur le fait que La Réunion, en concurrence avec Madrid et Milan, ait été sélectionnée pour organiser cette conférence.

M. Dominique MORAU soumet l'aide de 2000 euros de l'UFR SHE pour ce colloque.

Mme Isabelle FOCK BASTIDE rappelle que l'organisation d'un colloque international de cette envergure nécessite un an de préparation et que l'on peut donc considérer qu'il n'y en aura pas d'autre cette année, elle estime donc que 2000 euros n'est pas un accompagnement suffisant.

Suite à une question de M. Jean-Claude GALICHET qui se demande pourquoi dans le budget transmis au CAC il y avait déjà les 2000 euros que l'UFR n'a pas encore validé, M. Alain BASTIDE explique que l'organisation de ce colloque étant difficile ils ont anticipé comme ils pouvaient et par sécurité avaient voulu présenter le maximum d'éléments.

L'UFR SHE se chargera de négocier le transport avec la CASUD.  
En ce qui concerne le repas, c'est la commission européenne qui s'en charge.

M. GALICHET indique que lors de la visite de la mairie (Point N° 9 à l'ordre du jour), il serait intéressant de présenter le congrès pour solliciter l'aide de la mairie.

En tant que responsable administratif et financier, il pense qu'attribuer un budget plus élevé créerait un précédent.

Pour Mme Chantale VERKINDT il faut aussi prendre en compte que tous les évènements ne se valent pas, et qu'allouer un budget plus élevé ne crée pas un précédent dans ce cas.

L'UFR propose une aide de 4000 euros avec une négociation pour le transport.

L'amphithéâtre 500 sera bloqué sur les 3 jours au niveau des réservations de salles.

Cette aide est validée à l'unanimité.

### **4) Sélection en Master :**

M. MORAU informe les membres du conseil : l'établissement s'orienterait vers une non-sélection entre le M1 et le M2.

Les composantes ont été sollicitées et M. MORAU fait la liste de toutes les mentions qui ont décidé de mettre en place une sélection. Le parcours ET de la mention BEE fait partie de cette liste.

### **5) Information COFIP :**

A priori il reste encore des crédits disponibles dont le montant n'a pas été communiqué. C'est une information préalable au prochain bureau du COFIP lors duquel ces informations seront certainement précisées.

M. Alain BASTIDE s'inquiète de savoir si des projets incluant des équipements pédagogiques peuvent être transmis à la COFIP.

M. MORAU l'informe que la COFIP ne finance pas ce type de dépenses.

### **6) Retour JPO :**

Le personnel administratif de l'UFR SHE a tenu et a relevé des points qui demandent à être améliorés sur le Moufia notamment : l'UFR SHE était la seule composante à avoir un stand et aucun lycéen n'est venu se renseigner pour le STAPS et le SBE.

En revanche au niveau des conférences il y avait du public.

En ce qui concerne le Tampon, une vingtaine d'étudiants se sont déplacés pour le STAPS.

En définitif, les collègues (4 pour le Tampon, et 2 pour le Moufia) ont eu l'impression de s'être déplacés pour rien. Constat partagé depuis longtemps par les enseignants sur ce genre de manifestation.

Pour M. Eric FOCK il y a un problème d'organisation à la base, la présentation de l'information est mal réalisée.

M. Jean-Claude GALICHET ajoute que cette année l'UFR SHE n'a, à aucun moment, été consultée pour l'organisation de cette journée.

M. Fabrice VIALE profite de ce point pour partager une information qui lui est parvenue via Admission post bac : la partie concernant le STAPS mentionne des ambassadeurs missionnés pour présenter les formations dans les lycées. Il n'a aucune idée sur l'origine du financement, mais cette information sera creusée et transmise aux collègues. Des pistes sont déjà proposées comme prendre en compte cette mission dans la tâche des tuteurs, et rembourser les frais de déplacement.

### **7) Visite du Campus par la Mairie du Tampon :**

Le conseil municipal de la Mairie du tampon sera dans nos murs le mercredi 23 mars de 8h30 à 12h30.

Après une présentation de l'UFR SHE et du campus SUD, une visite du site est prévue.

Ce sera l'occasion de présenter les demandes d'accompagnement de la SHE et de certains autres éléments comme la renégociation du CPER.

### **8) Semaine du développement durable :**

La Semaine européenne du développement durable se déroule du 30 mai au 5 juin 2016.

C'est l'occasion d'un rappel des bonnes pratiques et d'une découverte des initiatives en faveur du développement durable.

Cette semaine est pilotée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

À cette occasion, les écoles, les établissements du secondaire et du supérieur peuvent valoriser les projets de développement durable mis en œuvre par les élèves, les étudiants et la communauté éducative.

L'UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement n'ayant jamais participé à cette semaine, je vous propose de vous aider à mettre en œuvre les projets que vous souhaitez mettre en place ou valoriser pendant cette semaine, et soutenir les étudiants qui décideraient d'en proposer.

Les manifestations possibles sont de tout ordre : action pédagogique, conférence, concours, exposition, sortie, village associatif, visite, festival, marché, portes ouvertes, projection de film, sport, etc.

M. François GARDE sera consulté avant diffusion de ces informations et appel à participation.

#### **9) Nomination d'une personnalité extérieure :**

Selon l'article 4 des statuts de l'UFR SHE, présentant la composition des collèges du conseil, un des membres du collège des personnalités extérieures est :

- « Une personnalité choisie à titre personnel et élue par le conseil de l'UFR au scrutin majoritaire à 2 tours sur proposition du Directeur de l'UFR »

Jusqu'à présent, ce siège était proposé à titre personnel au sous-préfet de Saint Pierre et était occupé par M. Loïc ARMAND, et qui a été récemment nommé SGAR de La Réunion.

M. MORAU porte au vote, le fait de solliciter le nouveau sous-préfet de St Pierre, M. Vincent LAGOGUEY, pour proposer au vote sa nomination en tant que « personnalité extérieure du conseil de l'UFR SHE », lors d'un prochain conseil.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

#### **10) Questions diverses :**

- Dates des prochains conseils de faculté :

Les prochains conseils de facultés, sont prévus pour le jeudi 7 avril, le jeudi 19 mai et le dernier avant la remise des diplômes de juillet.

Ces dates sont communiquées à titre indicatif.

- Logiciel anti-plagiat :

Ce point avait été présenté au conseil précédent et les membres du conseil souhaitent qu'un point d'information soit réalisé pour faire avancer ce dossier.

Les directeurs de département doivent faire remonter leurs besoins afin qu'un devis puisse être demandé.

M. Fabrice VIALE présente le résultat de ses recherches menées sur le site Compilatio, il précise qu'il vaut mieux une entreprise de droit français ou européen qui utilise une base documentaire en français.

Le devis fictif demandé sur la base de 700 ou 1500 étudiants (toutes les formations ou L3 + Master + quelques L2) atteint 3000 euros.

M. Alain BASTIDE rappelle qu'il faut faire attention aux tarifs qui prennent en compte des paliers.

M. VIALE demandera un autre devis en prenant en compte les autres départements.

Le conseil prend fin à 17h43